

le monde des

artisans

janvier/février 2020 • 1,50 €

Bimestriel #134

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// MAYENNE

PAYS DE LA LOIRE

04 ACTUALITÉS
Gourmandises permises

05 ACTUALITÉS
5 nouveaux Maîtres
Artisans en Mayenne



TROPHÉES

EXCELLENCE ARTISANALE 2019

P.10-11



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus
de 60 ans MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle
comme dans votre
vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





Avec une année 2019 très dense et une fin d'année où notre pays a connu de nouveaux mouvements sociaux, nos entreprises ont dû faire face à de nouvelles perturbations de leur activité. Ces incertitudes ont aggravé l'impact de la concurrence liée aux nouvelles formes de distribution et renforcé les conséquences désastreuses du e-commerce pratiqué par les multinationales. Dans ce contexte complexifié, nous en appelons à la responsabilité de nos concitoyens et des consommateurs pour soutenir notre économie de proximité, celle de nos entreprises locales dont l'activité génère des emplois durables et non délocalisables, et qui contribuent à la vitalité de nos territoires, au savoir-faire reconnu. C'est dans cet esprit que nous avons mis en place un numéro unique pour recueillir vos difficultés, notamment celles liées aux mouvements sociaux : 0253 46 79 69. Face à ces défis, la CMA des Pays de la Loire doit rester performante et innovante pour répondre aux besoins des entreprises ligériennes, en apportant un réel service de proximité. La CMA des Pays de la Loire est aux côtés des entreprises artisanales pour les accompagner dans leur développement et leurs projets, pour promouvoir la qualité et le savoir-faire mais aussi pour les soutenir dans les difficultés qu'elles rencontrent. Nous sommes déterminés et continuerons à porter ces valeurs et à défendre ceux qui entreprennent et qui créent une vraie richesse économique sur l'ensemble du territoire ligérien. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2020 !

Joël Fourny

Président de la CMAR des Pays de la Loire

Michel Gougeon

Président de la Délégation Mayenne

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



ACTUALITÉS 04

« Concilier plaisir et santé, c'est possible ! »

5 nouveaux Maître Artisan en Mayenne

Trophées de l'excellence artisanale
Charlène Planchard ou la fibre entrepreneuriale

Fanny Allemand,
le goût de l'éclectisme

Déjà plus de 100 entreprises
labellisées éco-défis
en Pays de la Loire !

Millarcs : le jeu de construction
pour enfants mais pas que...

Quatre soirées consacrées aux
lauréats de l'Urma Mayenne

PRATIQUE 25

10 idées reçues sur la santé
auditive au travail

2019 EN PAYS DE LA LOIRE Actualités régionales

Embaucher un senior :
la bonne idée ?

EIRL : encore mieux
avec la loi Pacte !

Faire revivre un savoir-faire ancien

Bien rédiger ses devis
Sublimez vos Salons
sur les réseaux sociaux

REGARDS 32

Métiers : tailleurs de pierre
et facture instrumentale

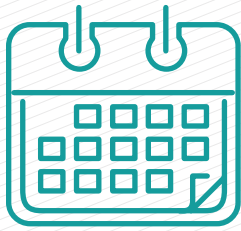
Auberlet & Laurent : le staff
haute couture

Trait d'union : l'art et la manière
David Abiker, journaliste et écrivain

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 24 pour les abonnés de la Mayenne. Ce numéro comprend un dépliant 3 volets formation et un catalogue Glinche Automobiles.

Le Monde des artisans n°134 – Janvier/février 2020 – Édition de la Mayenne – Président du comité de rédaction des pages locales : Michel Gougeon – Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Mayenne – **Éditeur délégué :** Stéphane Schmitt – **Rédaction :** ATC, port. : 06 65 62 28 85, e-mail : lemondedesartisans@ groupe-atc.com – **Ont collaboré à ce numéro :** Marjolaine Biagi, Julie Clessienne, Christelle Féneon, Samira Hamiche, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Olivier Hielle, Laetitia Muller), Muriel Michelski-Ostreicher, Magali Santulli, Sylvain Villaume – **Secrétariat de rédaction :** Pixel6TM (Charlotte Souchon) – **Publicité :** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris – Thierry Jonquière, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail : thierry.jonquieres@wanadoo.fr et Cédric Jonquière, Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail : cedric.jonquieres@orange.fr – **Photographies :** Pixel6TM, crédits photos pages départementales : cma 53 – **Promotion diffusion :** Shirley Elter, Tél. : 03 87 69 18 18. Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter – **Conception éditoriale et graphique :** TEMA/TM Tél. 03 87 69 18 01 – **Fabrication :** Pixel6TM – **Éditeur :** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1. **PDG et directeur de la publication :** François Grandidier – **N° commission paritaire :** 0321 T 86957 – **ISSN :** 1271-3074 – **Dépôt légal :** à parution – **Impression :** Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes – 88000 Épinal.





AGENDA Urma Mayenne 8 février 2020 - Portes ouvertes Urma Mayenne

📍 Lieux : Chanzy et Volney
11 sections : pharmacie, coiffure/esthétique, restauration, pâtisserie, boulangerie, boucherie/charcuterie-traiteur, bâtiment, mécanique et technico-commercial.
[02 43 64 11 00](tel:0243641100)

AGENDA service aux entreprises

📍 17 février, 25 mars ou 27 avril : les Ateliers numériques
Inscrivez-vous pour développer l'image de votre entreprise. Ce dispositif permet de se familiariser aux outils numériques : Google, Google drive, réseaux sociaux, partage des sauvegardes de vos données, site Internet...



Et si votre résolution pour 2020 était de gagner du temps ?

Parce que les clients sont beaucoup plus exigeants, les salariés encore plus difficiles à recruter et la charge de travail du dirigeant artisan toujours plus importante, il existe des solutions à condition d'engager les bonnes résolutions !

Trouvez enfin vos bonnes pratiques, avec Capea numérique « spécial organisation ».

Vanessa Rocton - 02 43 49 88 72
vrocton@artisanatpaysdelaloire.fr

« Concilier plaisir et santé, c'est possible ! »

GOURMANDISES PERMISES. Pâtissier de formation, Christophe Roussel a conservé son accent chantant des Cévennes : « Je suis arrivé en 2004 en Mayenne et j'ai travaillé pendant dix ans au service recherche & développement de la Maison Réauté. »

En 2015, Christophe Roussel sort de sa « zone de confort » pour créer son entreprise. Papa d'une petite fille allergique aux produits laitiers, il crée une gamme de pains d'épices et de sablés sans produits laitiers, sans additifs ni conservateurs. « Dans le département du géant du lait, cela peut faire sourire. Dire que l'on n'utilise pas de produits laitiers en Mayenne, c'est un peu comme gravir une falaise », commente-t-il, avec malice.

L'alimentation, un enjeu majeur

C'est dans ce contexte familial que notre dirigeant crée et teste de nouveaux produits, de nouvelles saveurs. « J'ai tout de suite vu, en allant sur les marchés, qu'il y avait une prise de conscience concernant l'alimentation et que cela allait devenir un enjeu majeur dans le quotidien de nombreuses personnes. » À partir de produits locaux, de saisons et issus de l'agriculture biologique, ses pâtisseries répondent à trois critères : se faire plaisir tout en gardant un équilibre alimentaire sain et en ayant un impact positif sur l'environnement.

Aujourd'hui Gourmandises Permes bénéficie du label AB. « J'ai aussi enrichi la gamme avec des "gâteaux de voyage" sans gluten et même un pain d'épice sans œufs. »



Conditionnement et commercialisation

Une attention toute particulière est portée au conditionnement dans son laboratoire de l'Huisserie. « Mes emballages sont propres c'est-à-dire sans particules cancérigènes et nos moules sont en carton. » Aujourd'hui, ses produits sont commercialisés dans les Biocoop, Leclerc, Super U, Carrefour Market mais aussi sur les marchés et sur de nombreux événements gastronomiques du département.

GOURMANDISES PERMISES
16 impasse des Anémones -
L'Huisserie - 06 74 55 08 92
www.gourmandisespermes.fr



5 nouveaux MAÎTRES ARTISANS en Mayenne

Cinq titres de Maître Artisan ont été décernés le 25 novembre dernier à l'occasion de la Soirée de l'artisanat. Une mise en lumière particulièrement méritée pour ces entrepreneurs qui allient savoir-faire et savoir-être. Cette remise a eu lieu en présence de Richard Mir, sous-préfet de Laval. Cette manifestation est co-organisée avec notre partenaire, le Crédit Agricole Anjou Maine.

- Jérôme Robino, plombier
- Julien Prodhomme, boulanger
- Gérald Foubert, orthopédiste
- Freddy Jannier, carrossier
- Patrick Pouteau, plombier



Bouilleurs ambulants en formation

L'Urma Mayenne accueillait mi-décembre la seule formation en France de bouilleurs ambulants. Pour cette promotion, huit bouilleurs issus de l'Orne, de la Marne, de la Charente-Maritime, du Var, de l'Indre, du Loiret et de la Bourgogne ont participé à la séquence théorique durant une semaine. Un savoir-faire qui se professionnalise et se pérennise pour le plaisir de tous.



1^{re} Nuit de la transmission à Laval

Entre spectacle d'impro, vrais témoignages et speed meeting, les rencontres entre cédants et repreneurs ont été organisées sans temps morts, le 3 décembre dernier, jusqu'à 22 h 00. Cet événement a regroupé plus de cent personnes grâce à la collaboration étroite entre Initiative Mayenne, la CCI et la CMA.



Trophées de l'Excellence artisanale

DEUX ARTISANS MAYENNAIS PRIMÉS. Créés en 2018 par CMA Pays de la Loire, avec le soutien de la Région, ces trophées valorisent les métiers de l'artisanat. Ils sont une reconnaissance des savoir-faire d'exception de nos artisans.



Le 18 novembre dernier, ce sont deux entreprises mayennaises qui ont reçu cette récompense lors d'une soirée qui s'est déroulée à l'hôtel de région des Pays de la Loire.

Nicolas Bouvier, ISOLI (entreprise de menuiserie aluminium – Mayenne) et Menguy Charpente (Charpente couverture – Cossé-le-Vivien) ont reçu leurs trophées en présence de Christèle Morancais, présidente de région et de Joël Fourny, président CMA Pays de la Loire.

BILAN DE COMPÉTENCES SENIORS



Vous avez plus de 50 ans ? Vous souhaitez optimiser vos dernières années professionnelles ? Vous souhaitez élaborer un plan, réaliste à court terme, en

adéquation avec votre projet de vie ? Vous souhaitez valider les meilleures options possible en tenant compte de vos intérêts et de votre bien-être ?

Contactez-nous pour réaliser un bilan de compétences activité sénior (+ de 50 ans).

Le bilan de compétences activité sénior peut répondre à plusieurs objectifs :

- une volonté d'évolution ou de reconversion ;
- le souhait de travailler autrement dans un contexte d'allongement de la vie professionnelle ;
- l'envie de poursuivre une activité rémunérée jusqu'à la retraite ;
- une aide pour trouver un métier en concordance avec vos soucis de santé.

Un conseiller vous informe sur les critères de prise en charge de votre bilan de compétences

i CONTACT : 02 43 49 88 88

LE CONSEIL DE LA FORMATION (CDF)

- Favoriser l'accès aux formations qui concernent la gestion de l'entreprise
- Vous accompagne dans la construction et le financement de vos projets de formation

*Se former
pour réussir !*



*Le CDF,
le financeur
de mes projets...*



Construction
de mon projet



Le financement
de ma formation



Mon départ
en formation

Vous avez un projet, ☎ 02 51 13 31 46
vous avez des questions, ✉ cdf@artisanatpaysdelaloire.fr
Contactez-nous ! 🌐 www.artisanatpaysdelaloire.fr



PAYS DE LA LOIRE

Charlène Planchard ou la fibre entrepreneuriale

Après avoir repris un institut de beauté à l'âge de 20 ans, Charlène Planchard, esthéticienne, récidive en transférant son entreprise lavalloise, rue du Val de Mayenne. Avec l'architecte d'intérieur Pauline Coué, elles ont repensé un nouvel espace pour mieux accueillir et fidéliser la clientèle.



Au détour d'une phrase, Charlène Planchard rend hommage à ses parents qui lui ont donné le goût du travail : « J'ai été élevée par des parents agriculteurs pour qui le travail est une valeur. Pour moi, c'est une évidence, on n'a pas le choix, il faut aller de l'avant. Pendant dix ans, j'ai travaillé, pied au plancher et puis avec deux salariés maintenant, je suis plus sereine. L'envie est intacte

et ma motivation décuplée. » Début octobre 2019, cette boulimique du travail a ouvert le salon de ses rêves. « J'ai tellement pensé à l'environnement dans lequel je voulais évoluer, que je ne pouvais pas être déçue.

Aujourd'hui mon outil de travail est tel que je l'avais imaginé, avec deux salles de soins, un espace détente, un hammam... » Bref tout ici est calme et volupté.

INSTITUT VERT

36 rue du Val de Mayenne, 53000 Laval
02 43 66 13 87
@Institut.vert



SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC TRANSAXIO

La chambre de métiers et de l'artisanat a signé une convention avec l'agence Transaxio et Luc Sury. Dans la continuité de la Nuit de la transmission, organisée à Laval en décembre dernier, la CMA souhaite favoriser la transmission des entreprises artisanales et la mise en relation des cédants et des repreneurs.

◀ De gauche à droite : Luc Sury, Transaxio, Pascale Milet-Patry, service aux entreprises CMA Mayenne, et Michel Gougeon, président CMA Mayenne.

**FINANCER
SIMPLEMENT
SA TRANSITION
DIGITALE,
C'EST POSSIBLE.**

+X

Découvrez le prêt sans caution
personnelle*

**GRAND OUEST
BANQUE POPULAIRE**

+X



*Ce financement est rendu possible grâce au soutien de la garantie de l'Union Européenne octroyée par COSME et le Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (FEIS) et ce dans le cadre du Plan d'Investissement pour l'Europe. Le FEIS a pour finalité d'aider à résoudre les difficultés de financement et de mise en œuvre d'investissements productifs dans l'Union Européenne, notamment en garantissant un meilleur accès aux financements. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Banque Populaire et la SOCAMA.

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Réf. BPGO - AFF - 2017.12.07. Crédits photos : istock

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr



**Le magazine de
référence de l'artisanat**

Trophées de l'Excellence artisanale 2019

COUP DE PROJECTEUR.

Créés en 2018 par CMA des Pays de la Loire, avec le soutien de la Région, ces trophées valorisent les métiers de l'artisanat. Ils sont la reconnaissance de savoir-faire d'exception. Le 18 novembre dernier, neuf artisans ligériens se sont vu décerner ce prestigieux trophée, en présence de Christèle Morançais, présidente de région, et de Joël Fourny, président de la CMA Pays de la Loire.



Un coup de projecteur bien mérité pour ces chefs d'entreprises qui, comme l'a rappelé Joël Fourny, « *participent à la vitalité des territoires avec 90 % des communes des Pays de la Loire qui comptent au moins une entreprise artisanale* ». Les 60 000 entreprises du secteur emploient en effet plus de 130 000 salariés, formant ainsi une belle vitrine de l'activité économique de proximité. La soirée fut aussi l'occasion pour la CMA et la Région de faire passer quelques messages : « *On doit donner envie à des jeunes de nous rejoindre et de se former, car nous avons besoin de compétences* », a insisté Joël Fourny. Quant à Christèle Morançais, elle a tenu à rappeler que « *la Région est à l'écoute du secteur et déploie des politiques au service des territoires et du développement économique* ».



Neuf lauréats

Sur les 52 entreprises candidates, dix-huit ont été entendues par un jury composé de techniciens et d'élus. Neuf ont été récompensées.



CATÉGORIE ACTEUR

- **1^{er} prix**, Cédric Dekeyser - C2K-Pressing à Fontenay-le-Comte (85). L'entrepreneur a créé deux pressings où la qualité et l'approche environnementale vont de pair.
- **2^e prix**, Marina Poiron - La Popotte végétale à Ancenis (49). Cette coiffeuse a réinventé son métier grâce à des pigments végétaux.
- **Mention spéciale métiers d'art** à Marc Raimbault, de Grez-Neuville (49), qui se définit comme « un ébéniste créateur ».



CATÉGORIE ENTREPRISE

- **1^{er} prix**, Valérie Joly - Différence Coiffure à Tiercé, (49). Cette coiffeuse a créé quatre salons aux portes d'Angers.
- **2^e prix**, Nicolas Bouvier - Isol 1 à Mayenne (53), spécialisée dans la fabrication de menuiseries aluminium.
- **Mention spéciale métiers d'art** à Amaury Perocheau - Aigredoux à Saint-Jean-de-Monts (85). Le fabricant de linge de lit et de table haut de gamme travaille majoritairement à l'export.



CATÉGORIE PROJET

- **1^{er} prix**, Didier Menguy - Menguy Charpente à Cossé-le-Vivien (53), fabricant de maisons à ossature bois sur mesure.
- **Mention spéciale métiers d'art** à Hugo Lambert - APPH Formation, à Nantes (44). Le centre forme à la couture, à la maroquinerie, à la chaussure, à la chapellerie, au tissage...
- **Mention spéciale encouragements du jury** à Charlotte Guillonneau - Tradition Sarthoise à Changé (72). Ce collectif de bouchers propose des produits régionaux de qualité.

La CMA Pays de la Loire remercie aussi les neuf autres dirigeants d'entreprises artisanales pour la qualité de leur dossier : Gourmandises permises (53), Ateliers Saint Victor (53), Carvalho Façades (44), Atelier Patrick Buti (85), Siclé (49), Lioravi (44), MC Timonier (44), Atelier JHP (44), Verrier d'art Éric Boucher (49).

RDV en 2020 pour une nouvelle édition! +

Entrepreneures de talent : édition régionale

Encourager l'entrepreneuriat féminin, c'est une clé de réussite de l'économie de notre territoire ainsi qu'un levier pour la compétitivité et l'emploi.

Porté par la mission régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes, et la chambre de métiers et de l'artisanat, le concours Entrepreneures de talent a, pour la première fois, décerné un prix régional.

Destiné à encourager et à soutenir l'entrepreneuriat au féminin, le concours 2019 a été doté de trois trophées

régionaux, d'un prix de 2000 € chacun (Jeunesse, Audace et Innovation).

Ces prix ont été remis le 21 novembre dernier lors du Salon des entrepreneurs à Nantes, en présence de Claude d'Harcourt, préfet de Région, de Joël Fourny, président de la CMA Pays de la Loire, et des partenaires BPI, BNP Paribas et Cerfrance.

LES PRIX

CATÉGORIE JEUNESSE



Flora Chalopin

IN AUREM – VIA SIBI – Angers (49)
Rénovation, réparation, création de bijoux sur mesure
Joaillière, Flora propose un artisanat haut de gamme, mettant en valeur le fait main, les savoirs et les techniques traditionnels, et la fabrication locale. Avec

Via Sibi, elle innove en mettant ses connaissances du travail du métal et tous les atouts d'un bijou au service du handicap. Elle invente pour répondre à une demande spécifique et apporte une solution à un problème.

www.in-aurem.fr

CATÉGORIE AUDACE



Liv Vincendeau

DOMÂNE VINCEDEAU – Rochefort sur Loire (49)
Crémants & Vins fins de Loire
La découverte de l'art de vivre à la française et la dégustation de vins a séduit cette Allemande, arrivée en 1998 pour une année Erasmus. Liv s'est lancée dans l'apprentissage du vin en

sachant dès le premier jour que ce serait pour faire son vin. Vigneronne, elle se fait une place et se spécialise dans l'élaboration de vins effervescents. Elle a créé son Domäne en 2014 et y gère 7 hectares de terres dont 4 de vignes en bio et prochainement en biodynamie.

www.domaenevincendeau.com

CATÉGORIE INNOVATION



Mélanie Lecorney et Carine Courtial

ATELIER POTPOTE – Bouguenais (44)

Conserverie artisanale

Formée à la cuisine par un MOF à l'Urma 44, Mélanie a une première expérience de chef d'entreprise au Royaume-Uni. Maître Artisan, elle crée en 2017, avec son associée Carine, la première conserverie artisanale de fruits et légumes 100 % bio, 100 % végétal, 100 % équitable. Sur fond de développement durable et de responsabilité sociétale : bâtiment éco-conçu bio sourcé, association avec un atelier d'insertion professionnelle pour préparer les légumes et distribution en circuits courts via les épiciers, boulangers, restaurants collectifs, magasins bio spécialisés, primeurs... Potpote propose soupes, gaspachos, smoothies et sauces.

www.atelierpotpote.com

Prix Avenir métiers d'art

Chaque année, le prix Avenir métiers d'art vient récompenser des jeunes de moins de 26 ans, en formation initiale à temps plein ou en apprentissage dans les métiers d'art. Huit candidats ont présenté leur œuvre à un jury de professionnels lors de la finale régionale, le 3 octobre 2019.



Organisé par la mission Pays de la Loire - métiers d'art et par la délégation à la formation professionnelle initiale et continue de l'académie de Nantes, ce prix est destiné à mettre en valeur de jeunes talents, futurs acteurs de la vie économique dans ces métiers de passion et de création. La participation à ce concours constitue un véritable tremplin pour l'avenir : le prix Avenir métiers d'art permet aux candidats de se démarquer et de se faire connaître, d'avoir un accès privilégié à un réseau professionnel en rencontrant les membres des jurys (des professionnels et des experts) et aux lauréats de recevoir une dotation pour réaliser leurs projets. Deux lauréats régionaux ont été désignés par le jury et représenteront les Pays de la Loire, lors de la finale en février 2020 : Alex Jeanroy (1) en CAP Sertissage à l'école Les Établières aux Herbiers pour son œuvre « Triomphe à l'ivresse » et Anaïs Lecat (2) qui



prépare le diplôme d'enlumineur à l'Institut supérieur européen de l'enluminure et du manuscrit (ISEEM) à Angers, pour son œuvre « Petite chronique médiévale ».

Deux prix spéciaux ont également été attribués : un prix Encouragement à Rémi Nicolazo de Barmon (3) en BTM ébénisterie à l'Urfam Cifam de Sainte-Luce-sur-Loire pour son coffret à vin, et un prix Innovation à Edgard Lucilla (4), en BTS métiers de la mode

- option maroquinerie au lycée de la mode à Cholet, pour « Kalinago », une paire de sneakers créatives. Le jeune homme s'était déjà distingué l'an dernier en devenant lauréat national du prix Avenir métiers d'art 2018 avec un autre modèle de basket : « Lux ».

PLUS D'INFORMATIONS :

www.institut-metiersdart.org/formations/prix-avenir-metiers-art
ccoutant@artisanatpaysdelaloire.fr

Le médiateur de l'apprentissage

Prévenir les ruptures de contrats d'apprentissage en encourageant le dialogue entre apprenti et maître d'apprentissage, telle est la vocation de ce service ouvert aux maîtres d'apprentissage et aux apprentis. Rappel : après les 45 premiers jours de la période d'essai, la rupture du contrat d'apprentissage peut désormais intervenir à l'initiative de l'apprenti et après respect d'un préavis. L'apprenti doit, au préalable, solliciter le médiateur mentionné à l'article L. 6222-39. Ainsi, le médiateur de l'apprentissage de la CMA a pour mission d'être à l'écoute des signataires du contrat (employeur, apprenti ou parents) pour résoudre les éventuelles difficultés d'ordre juridique ou relationnel, les litiges entre les employeurs et les apprentis ou leur famille, au sujet de l'exécution ou de la résiliation du contrat d'apprentissage. Cette rencontre avec le médiateur permet de favoriser la compréhension mutuelle et d'envisager, d'un commun accord, les solutions pour permettre de mettre fin à la situation conflictuelle et, dans la mesure du possible, d'éviter la rupture du contrat d'apprentissage. Le médiateur n'a pas pour fonction de rendre une décision : il établit avant tout un espace de dialogue entre les parties afin d'inciter à trouver une solution de résolution de conflit ; le plus souvent, il fait de la pré-médiation en portant un éclairage extérieur sur la situation et en rappelant la règle en matière d'apprentissage lors d'un entretien téléphonique. Si au cours du contrat d'apprentissage des difficultés ou des conflits, nécessitant l'intervention du médiateur, apparaissent, contactez-nous.

UNE ÉQUIPE EST À VOTRE DISPOSITION DANS CHAQUE DÉPARTEMENT. Pour un premier contact, envoyez un message descriptif sur jourcoudoy@artisanatpaysdelaloire.fr

Prépa apprentissage

PRÉPA APPRENTISSAGE

Tu as **de 15 à 29 ans**

Tu veux suivre **une formation en alternance**

Tu hésites **sur tes choix ?**

**Viens te construire un avenir !
Viens apprendre un métier et exercer ton talent !**

Prépa Apprentissage te permet de :

- T'informer sur les **métiers qui t'intéressent**
- Te mettre en relation avec des entreprises en vue d'établir un **contrat d'apprentissage**
- Construire ton parcours** de formation
- Développer **tes compétences**

CMA
PAYS DE LA LOIRE

**Vous recherchez un futur apprenti ?
Votre profession a besoin de nouvelles compétences ?**

Connaissiez-vous Prépa apprentissage ? Un dispositif mis en œuvre par votre CMA qui vous permet :

- d'accueillir en stage un jeune motivé pour découvrir votre métier ;
- de repérer des candidats potentiels à l'apprentissage ;
- de contribuer au recrutement d'un futur apprenti.

Prépa apprentissage : un outil au service du développement des compétences de votre entreprise.

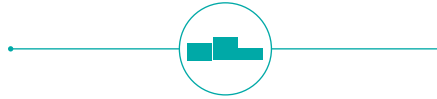
CHOISIR MON MÉTIER

Vous aimez votre métier. D'autres cherchent encore. Et si vous les aidiez ? La CMA Pays de la Loire est partenaire de la création d'un service qui verra le jour sur le nouveau site régional d'informations sur les métiers et les formations : [choisirmonmetier-paysdelaloire](http://choisirmonmetier-paysdelaloire.fr). L'objectif est de mettre en relation des personnes en recherche d'orientation, avec des professionnels prêts à parler de leur métier. Pour la CMA, c'est l'occasion de faire connaître les métiers de l'artisanat aujourd'hui, en ouvrant les portes de nos entreprises à des jeunes, à des demandeurs d'emploi ou à des salariés en reconversion. Dès mars 2020, les professionnels pourront recevoir une demande de contact et décider des modalités de rencontre : dans l'entreprise ou dans un lieu tiers, voire par téléphone. Pour cela, nous avons besoin que les artisans et leurs salariés s'inscrivent dès maintenant pour alimenter le service et attirer de futurs salariés. Vous pouvez saisir votre profil sur <http://rencontreunpro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/>. Financé par l'État et la Région, ce service est public et vos données seront protégées.

CHOISIR MON MÉTIER
PAYS DE LA LOIRE

RENCONTRE UN PRO!

Deux apprentis ligériens sur la plus haute marche du podium



À l'occasion de la 7^e Semaine de l'excellence qui s'est tenue à Vesoul en octobre dernier, deux apprentis ligériens se sont brillamment distingués en boulangerie et vente en boulangerie.



Luigi Trigatti, apprenti boulanger chez Jean-Noël Pubert à Château d'Olonne (Vendée), s'est imposé dans la finale très disputée des Meilleurs Jeunes Boulangers, face à 18 autres candidats. Quant à Hind El Barhaoui, apprentie vendeuse chez Patrice Bernard, boulanger-pâtissier à Baugé (Maine-et-Loire), elle a remporté le trophée des Talents du conseil et de la vente en boulangerie. Félicitations à eux et à leurs maîtres d'apprentissage!



Université des
MÉTIERS
de l'artisanat
MA PAYS DE LA LOIRE

1^{ER} RÉSEAU DE FORMATION EN PAYS DE LA LOIRE

DU CAP AU BTS PAR L'APPRENTISSAGE
de la sortie du collège à la création d'entreprise

PORTES OUVERTES URMA

08 FÉVRIER	NANTES et ST NAZAIRE 02 40 18 96 96
	ANGERS 02 41 22 61 56
	LAVAL 02 43 64 11 00
	LA ROCHE/YON 02 51 36 53 00
14 MARS	LE MANS 02 43 50 13 70



*Révéler votre **talent**,
c'est notre **métier**.*

ALIMENTATION

COIFFURE ET ESTHÉTIQUE

AUTOMOBILE

RESTAURATION

BÂTIMENT

MÉTIER D'ART

PÊCHE

COMMERCE VENTE

PHARMACIE

TERTIAIRE

ART FLORAL



Programme

« COMMERCE DU FUTUR »

2020

Le conseil régional des Pays de la Loire a voté en octobre dernier un programme spécifique, « Commerce du futur », doté d'un budget de 800 000 €.

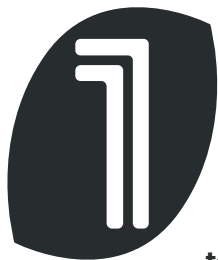
« **L**e secteur du commerce de détail doit faire face à de grandes mutations en s'adaptant rapidement à de nouveaux modes de consommation », soulignait Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire lors du vote de ce nouveau dispositif. *Notre plan Commerce du futur promeut un accompagnement de proximité tourné vers l'innovation et une approche décomplexée du e-commerce, au service du dynamisme économique de nos commerces et de nos territoires.* »

La chambre de métiers et de l'artisanat a ainsi contribué à l'élaboration d'un programme spécifique pour les artisans commerçants qui s'articulera pour 2020 autour de trois axes distincts :



ACCOMPAGNEMENT DES ARTISANS COMMERÇANTS À L'ADAPTATION DE LEUR POINT DE VENTE

Co-construit avec l'École de design de Nantes, ce programme cible les artisans commerçants qui ont un point de vente et qui s'interrogent sur l'aménagement de leurs espaces pour être en mesure de mieux exploiter le potentiel de leur commerce avec une approche de design. Ces connaissances permettront de définir les orientations d'un aménagement, afin de le réaliser par ses propres moyens ou de faire appel à des prestataires. Un designer animera deux jours d'atelier et assurera pour chaque participant une visite sur leur lieu de vente.



UN CYCLE DE CONFÉRENCES SUR LE THÈME : ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DE CONSOMMATION, QUELLES ÉVOLUTIONS ?

Pour vous aider à décrypter les tendances de consommation et leurs influences, Franck Lehuède, du Credoc* animera dans chaque département ce temps fort du 1^{er} trimestre 2020 où seront abordées l'évolution des pratiques d'achat et la place du e-commerce. Un temps de réflexion à partager pour avoir un autre regard sur les attentes de ses clients.

* Credoc : centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.



PROGRAMME DE FORMATIONS DÉCENTRALISÉES SUR LES TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION INNOVANTES ET DIGITALES

Des formations d'une à deux journées pour développer de nouvelles modalités de commercialisation, innovantes et digitales, de leurs produits et services, répondant aux nouvelles tendances de consommation et à la nécessité de fidéliser leurs clients. Les professionnels pourront s'approprier les possibilités qu'offre le numérique pour développer leur chiffre d'affaires. « Créer sa boutique en ligne », « Comment faire pour être visible sur le Net », « Utiliser YouTube pour mettre en avant son savoir-faire et ses talents » ; autant d'exemples de formations qui seront proposées pour intégrer le Web dans son développement.

Export et Coopération, actions à l'international

La CMA Pays de la Loire a engagé une stratégie à l'international pour accompagner les artisans qui souhaitent exporter, sachant que près de 35 000 artisans exportent déjà! Des correspondants export vous informent, vous orientent et vous proposent des formations « 1^{er} pas export » ainsi que des ateliers collaboratifs pour structurer votre projet.



▲ AG CPCCAF - Les présidents, 19 décembre 2019.



◀ Atelier Export aux Ponts-de-Cé, 10 décembre 2019.

Le 10 décembre, dix entreprises se sont engagées sur leurs projets. Leurs dirigeants se sont retrouvés pour cet atelier Export, à l'espace Rive d'Arts aux Ponts-de-Cé. Une présentation des aides financières et de la « Team France Export » a été réalisée par Déborah Boué du conseil régional et Lucie Rolland de la Team. Par ailleurs, la CMA anime des coopérations permanentes. Au Mali, un programme sur 30 mois sera

déployé avec les CCI et l'assemblée permanente des chambres de métiers maliennes. Cette opération, nommée Archipelago, finance les expertises de notre chambre. Des apprentis seront formés localement pour répondre aux besoins des entrepreneurs maliens. En présence des présidents Fourny et Laidin, la 45^e assemblée générale de la conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF) a souligné

l'importance de la coopération économique internationale, au bénéfice du développement local. À Taiwan, sous l'égide des présidents Fourny et Bely, la CMA Pays de la Loire a engagé des partenariats avec la Taipei City University et avec les universités Chien Hsin et Ursuline Wenzao. Permettant de valoriser les savoir-faire artisanaux en Pays de la Loire, des étudiants taiwanais devraient être accueillis dès 2020 au sein de l'Urma Vendée.

PREMIER FORUM ANNUEL PROMOSANTÉ



▲ Olivier Torres professeur et président d'Amarok et Joël Fourny, président de la CMAR PDL.

Le 5 décembre, la CMA est intervenue sur « la santé des artisans, une ambition partagée ». Les principales inégalités sociales de santé ont été présentées (absence de santé au travail, forte disparité des revenus, surcharge de travail et isolement) ainsi que les actions engagées. En amont, Laure Chanselme de l'observatoire Amarok (spécialisé en santé des dirigeants) a apporté sa contribution : « Pourquoi s'intéresser à la santé des dirigeants? »

Un programme d'actions avec Amarok vous sera prochainement proposé. « C'est une première nationale! Une CMA affiche sur son stand la santé prévention du dirigeant comme l'une de ses missions. C'est à notre connaissance, la première fois qu'une institution consulaire d'artisanat revendique ce thème central. » Olivier Torres, président d'Amarok au Salon des entrepreneurs de Nantes.

Fanny Allemand, le goût de l'éclectisme

Elle peint,
c'est une
certitude...
mais elle n'est
jamais loin de son
imprimante 3D.
Bref, atypique,
éclectique...
les artisans
savent aussi
sortir des
sentiers battus.



À 28 ans, Fanny Allemand a déjà plusieurs vies : l'une à Marseille, l'autre, depuis 2016, en Mayenne. Autodidacte, fille d'un architecte d'intérieur et petite-nièce d'un peintre, elle s'est très vite passionnée pour les réalisations graphiques. « En 2016, j'ai eu l'envie de repartir à zéro et je suis venue m'installer en Mayenne. » La suite c'est aussi l'histoire d'une rencontre avec un sculpteur qui lui apprend les bases du métier. « Avant, je faisais de la photo, je peignais, je réalisais des dessins. Mais cette rencontre m'a permis de réaliser des objets en 3D et c'est devenu véritablement addictif. » Avec son imprimante 3D, Fanny Allemand réalise des pièces uniques qui font de 5 cm à 1,60 m de hauteur.

Un dessin et une imprimante 3D

« Au début, je réalisais mes pièces

en polystyrène recouvertes de résine customisée. Aujourd'hui j'utilise le PLA (acide polylactique). C'est une matière plastique d'origine végétale, utilisant de l'amidon de maïs comme matière première. Dans un premier temps, il y a le dessin, le paramétrage de la machine et ensuite la réalisation qui peut aller de quelques heures à cinq jours non-stop. »

Son atelier regorge de personnages de dessins animés, de mangas, des crânes stylisés pour Halloween... Elle a même réalisé une crèche imposante

qu'elle a prêtée pour les fêtes de Noël à la commune d'Andouillé.

Le pop art

Avec son entreprise Art'&a, Fanny Allemand aime aussi « détourner » des photos en peinture et retouches numériques. « Je suis une touche à tout. Tout m'intéresse. Je suis curieuse par nature. »

Son seul regret ? Ne pas être né à la même période qu'Andy Warhol.

Nom : Fanny Allemand

Entreprise : Art'&A/Studio Caméléon

Signe particulier : aime le pop art, l'art abstrait et la sculpture

Les 20 et 21 décembre, la CMA a eu le plaisir de l'accueillir pour une exposition au profit de l'association Petits Princes qui soutient les enfants malades à l'hôpital.

Art&A +

CONCOURS
LIBR'A TOI
2019



Le Capma¹ a organisé ce concours qui a pour objectif de valoriser les déchets issus des différentes activités artisanales, pour en faire une œuvre d'art. Cette année, 70 collégiens ont participé à des créations sur le thème du monde marin. Les lauréats du concours sont : Lise Lefèvre, Domitile Meunier et Téo Huleu.

(1) Club des artisans partenaires de la Mayenne angevine.

Pour accéder à **l'ensemble des services d'accompagnement des CMA**, rendez-vous sur

Artisanat.fr >

Le portail des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

PORTEUR DE PROJET ARTISAN JEUNE / APPRENTI COLLECTIVITÉ

L'Artisanat
PREMIÈRE ENTREPRISE DE FRANCE
EN SAVOIR PLUS

ACTUALITÉS

- 12 février: PROPOSITIONS POUR UNE RÉFORME AMBITIEUSE DE L'APPRENTISSAGE
- 25 janvier: PACTE: CONSULTATION OUVERTE À TOUS LES CITOYENS
- 25 janvier: LANCEMENT DE L'ÉDITION 2018 DU PRIX DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE
- 25 janvier: MARTINIQUE: VISITE DE LA MINISTRE DES OUTRE-MER ET DE LA MINISTRE DU

TOUTES LES ACTUALITÉS

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SEINE-MARITIME
135 BOULEVARD DE L'EUROPE
76043 ROUEN
TÉLÉPHONE : 02 32 18 23 23
FAX : 02 32 18 23 00
PRÉSIDENT : CHRISTOPHE DORE

CHAQUE ANNÉE DANS LES CMA

- +1M PERSONNES REÇUES
- 140 000

« La formation ? Un plus pour libérer la parole avec nos clients »

PORTRAITS CROISÉS. Patrick Lefranc est paysagiste à La Croixille. Installé depuis 2004, il emploie aujourd'hui trois salariés. La formation ? C'est pour lui une évidence, car il faut accepter de se remettre en question et accepter d'échanger sur les bonnes pratiques de l'entreprise.



▲ Patrick Lefranc, paysagiste à la Croixille (Lefranc Paysage), et Patricia Domingo, formatrice (Level'up).

Vous êtes bien implanté sur votre territoire. Pourquoi avez-vous ressenti le besoin de participer à une formation sur les pratiques commerciales avec la CMA Mayenne ?

Patrick Lefranc : Un artisan est, par définition, un homme seul dans

la gestion de son temps et de son entreprise. Je ressentais le besoin de prendre du recul par rapport à ce que je faisais, de prendre du temps pour réfléchir à comment je faisais les choses. Il faut accepter de reconnaître que, dans certains domaines, on a besoin d'aide.

Vous aviez une idée précise en tête en arrivant à ce stage ?

P. L. : Oui. Je faisais le constat suivant : trop de temps passé à réaliser des devis et trop peu de devis signés en retour. Il me fallait des pistes pour mieux maîtriser ma relation avec les



clients et détecter ceux qui ont un projet réel et réaliste.

Il faut peut-être savoir dire non ?

P. L. : C'est un peu ça. Patricia Domingo (ndlr : la formatrice) nous a donné des techniques pour mieux cibler les attentes du client, savoir si j'étais ou non en concurrence, poser les bonnes questions avant de quitter le client potentiel.

Pouvez-vous nous donner un exemple concret ?

P. L. : Tout simplement, osez demander le budget approximatif que le client souhaite investir dans son projet. Cela permet de mieux

cibler ses attentes. Ensuite, c'est un échange qui se construit de gré à gré.

Quel est votre ressenti à la suite de cette formation ?

P. L. : Une chose est sûre, ce n'est pas du temps perdu. C'est un temps valorisé pour plus d'efficacité. Les informations ne sont pas descendantes et ça, c'est très important. Un grand merci à l'équipe formation de la CMA Mayenne qui a toujours été à notre écoute.

Patricia, quel est votre rôle dans ce face-à-face avec les stagiaires ?

Patricia Domingo (Level'up) : Mes interventions ont pour but de faire évoluer les chefs d'entreprises présents dans leurs pratiques professionnelles. Je veille à ce que chacun identifie ses marges de progrès, ressente ce qu'il peut améliorer tout en gardant sa personnalité, sans tomber dans la caricature du mauvais commercial. Au-delà des apports théoriques et méthodologiques nécessaires, j'élabore des parcours pédagogiques qui donnent envie de s'impliquer, de partager ses expériences, de soumettre ses difficultés et ses questionnements, et de co-construire ses solutions. Donc, mon rôle relève avant tout de l'action collective, et moins du face-à-face : fédérer des individualités, moi y compris, et exploiter la richesse du groupe au service de chaque stagiaire.

Lefranc Paysagiste : « Je vends ce que je suis »

Patrick Lefranc réalise des bassins d'ornement, des terrasses, des toits végétalisés... Très investi dans le développement durable, il privilégie le local, les matériaux à énergie grise et reste très vigilant aux consommations d'eau. Il n'a jamais utilisé de produits phytosanitaires. L'utilisation de matériaux comme le chanvre, le bois et la chaux, c'est un engagement « politique » et familial.

PATRICK LEFRANC
Les Beauces
53380 La Croixille

Les formations 2020 de CMA Mayenne sont à retrouver dans ce magazine (triptyque encarté).

CONTACT :
02 43 49 88 72

Déjà plus de **100 entreprises labellisées éco-défis** en **Pays de la Loire** !

Le label éco-défis des commerçants et des artisans valorise les entreprises qui mettent en place des actions concrètes pour la transition écologique et permet aux dirigeants de respecter la réglementation environnementale : tri 5 flux, anticipation de la loi plastique.

En partant d'un diagnostic d'évaluation sur sept thématiques (déchets, emballages, énergie, eau, produits...) l'établissement réalise trois défis pour obtenir le label et ainsi mettre en valeur son engagement pour l'environnement, et se démarquer de la concurrence : traitement des biodéchets, tri 5 flux, actions pour la lutte anti-gaspillage alimentaire, adapter ses emballages, sensibiliser sa clientèle, favoriser les circuits courts...

En Mayenne, plus de 20 entreprises sont déjà labellisées, pourquoi pas vous ?



i Ce dispositif est entièrement pris en charge par la CMA, l'Ademe et les partenaires territoriaux. **PLUS D'INFORMATIONS** : chambre de métiers et de l'artisanat – Mayenne

Focus réglementaire :

- Le tri 5 flux : depuis le 1^{er} juillet 2016, les entreprises ont l'obligation du tri à la source sur 5 flux de matières : cartons/papier, métal, plastique, verre et bois.
- Loi plastique : le 1^{er} janvier 2020, toute vaisselle en plastique jetable sera interdite : couverts, pailles, touillettes, gobelets...

Focus réglementaire 2019 :

Un indice de la réparabilité guidera le consommateur dans ses achats grâce à la nouvelle loi sur L'économie circulaire.

RÉPARER POUR MOINS JETER ET CONSOMMER MIEUX

Nous jetons 20 kg d'objets par an et la consommation de masse nous incite à renouveler trop rapidement nos produits. Les artisans de la réparation sont des acteurs incontournables avant de déposer nos équipements électriques ou nos objets du quotidien en déchèteries.

En faisant appel à ces professionnels, le client peut demander un diagnostic avant de le faire réparer ou choisir un nouveau produit durable et de qualité s'il n'est pas réparable grâce à leur expertise.

Rejoignez les 50 artisans Répar'Acteurs en suivant ce parcours :

- participez à un événement assurant votre promotion ;
- suivez un atelier pour développer un argumentaire commercial et fidéliser vos clients dans le cadre d'une formation ;
- bénéficiez des outils de communication pour accroître votre visibilité.

Retrouvez les professionnels de la réparation sur www.annuaire-reparation.fr

i CONTACTS :

Thierry Mongazon - 02 43 49 88 69 - tmongazon@artisanatpaysdelaloire.fr
Diane Combet - 02 43 49 88 70 - dcombet@artisanatpaysdelaloire.fr



Millarcs

le jeu de construction pour enfants mais pas que...

Mathieu Mautin est tailleur de pierres le jour et réalisateur de jeux en bois le soir. Installé en 2004 à Craon, ce passionné des vieilles pierres et de leur restauration s'est lancé dans le jeu en bois à l'occasion des Journées du patrimoine.

« **J'**avais besoin de donner à voir pour expliquer au grand public mon métier. J'ai alors eu l'idée de réaliser deux formes universelles de cubes en bois qui me permettent de faire 95 % des constructions dont j'expliquais la rénovation. » Aujourd'hui Mathieu Mautin propose plusieurs modules avec un nombre de blocs différents, allant de 50 à 200. « Jusqu'à présent, je n'utilisais qu'une seule essence de bois, le peuplier, et je viens d'introduire le platane pour donner du relief aux constructions. »

« Notre Dame de Paris ? C'est en projet »

La fabrication des pièces se fait à Craon, dans un atelier attenant à sa maison. « Je dois encore opérer un



réglage pour obtenir une homogénéisation des blocs. »

Mais Mathieu Mautin ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin. « Coïncidence malheureuse, l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris s'est produit le jour de son anniversaire. Je ne sais pas si c'est un signe mais je pense réaliser un kit qui permettra aux architectes en herbes une reproduction en miniature. » Ses clients sont aujourd'hui les écoles, le service de médiation du patrimoine, les ludothèques et les particuliers grâce notamment à sa page Facebook.

MILLARCS
Thalie, 25 rue de la libération
53400 Craon

Signature d'une convention avec le centre hospitalier de Laval



Michel Gougeon, président CMA Mayenne, et André-Gwenaël Pors, directeur du centre hospitalier de Laval, ont signé une convention portant sur l'organisation d'ateliers thérapeutiques. Son objectif ? Organiser un programme d'ateliers en pâtisserie, cuisine et service, dispensés par l'Urma Mayenne à destination d'un groupe d'adolescents du service de pédopsychiatrie de Laval. Ce programme s'inscrit dans la dynamique des projets de l'hôpital de jour qui visent à aider les adolescents à retrouver la confiance dans leurs capacités à faire, à penser, à imaginer. « Ce projet doit leur permettre de retrouver le goût et une juste distance dans leurs relations aux autres, leur place au sein d'un groupe et l'élan pour se tourner vers l'avenir avec un projet qu'il soit scolaire ou professionnel », explique le André-Gwenaël Pors.

Quatre soirées consacrées aux lauréats de l'Urma Mayenne

Pour l'édition 2019 de remise des diplômes, la chambre de métiers et de l'artisanat a dû s'adapter, suite à la fusion entre l'ex CFA des villes et celui de l'Urma.

Avec près de 550 diplômés, quatre soirées par secteur d'activité ont été organisées. En effet, depuis le 1^{er} septembre dernier, le centre de formation a doublé ses effectifs. Michel Gougeon, président de CMA Mayenne a ainsi « salué les hommes et les femmes qui ont rendu possible ce projet de fusion ». Guy Guillaumé, président régional du Crédit Agricole Anjou Maine, a aussi tenu à féliciter les diplômés dont le savoir-faire est reconnu en France, mais aussi à l'étranger, tout en insistant sur le fait qu'ils sont « au cœur de l'économie de proximité ».

Focus photos sur trois sections :



◀ Section BTS technico-commercial.

Formation continue adulte en boucherie.



▼ Section préparateur en pharmacie.



MERCI BMW !

Le CFA de l'Urma Mayenne a reçu en fin d'année un nouveau véhicule pédagogique BMW : le SUV X1. Pour Franck Triolet, responsable de l'unité pédagogique : « C'est la 1^{re} fois que nous possédons un véhicule aussi prestigieux et qui correspond parfaitement à l'évolution de la technologie embarquée. »

10 idées reçues sur la santé auditive au travail

Ouvertes en permanence aux signaux sonores, nos oreilles sont des organes fragiles.

Préservons-nous suffisamment notre capital auditif au travail ?

Tour d'horizon des idées fausses ou fondées, avec Sébastien Leroy, membre de l'Association « Journée nationale de l'audition (JNA) ».

Propos recueillis par Samira Hamiche

1. LES MÉTIERS « DE BUREAU » SONT PLUS ÉPARGNÉS PAR LES AGRESSIONS PHONIQUES

VRAI ET FAUX

Les métiers de bureau ne sont pas exposés aux risques de surdités professionnelles tels que peuvent l'être les métiers de l'Artisanat, où se conjuguent les effets auditifs et extra-auditifs du bruit. Toutefois, ces derniers sont très présents dans les bureaux et les risques santé sont de fait élevés. *A fortiori*, en fatiguant les cellules de l'oreille, elles peuvent lâcher à tout moment.

2. DANS CERTAINS MÉTIERS (BÂTIMENT, ETC.), LA PERTE AUDITIVE EST UNE FATALITÉ

FAUX

La perte auditive n'est pas une fatalité. Il est nécessaire que, collectivement et individuellement, le bruit soit considéré comme un ennemi santé afin d'enrayer les dégâts auditifs, et plus largement de l'équilibre de santé et de vie sociale.

Dans certains secteurs d'activité, le management de proximité est impliqué dans cet objectif et les résultats sont bons. Cela permet de développer de bonnes pratiques de prendre soin de soi et des autres... Et donc des politiques de bienveillance en entreprise.

3. METTRE EN PLACE DES PROTECTIONS INDIVIDUELLES (BOUCHONS, ETC.) EST PLUS IMPORTANT QUE DE PRENDRE DES MESURES COLLECTIVES

FAUX

La réglementation oblige en première intention à réduire les émissions sonores à leur source. Les mesures individuelles de port de protections individuelles contre le bruit ne doivent intervenir qu'en cas de bruit résiduel.

4. LES SALLES DE PAUSE SONT SOUVENT BIEN PENSÉES ET PERMETTENT DE REPOSER CORRECTEMENT SES OREILLES

FAUX

La majorité des salles de pause n'ont pas été pensées comme des espaces de repos « auditif ». Cela questionne le sens donné à « pause » et « salle de pause » dans les entreprises, autrefois appelées « salles de repos ».

5. CERTAINS S'ADAPTENT MIEUX AU BRUIT QUE D'AUTRES

FAUX

Physiologiquement, les mécanismes de l'audition sont les mêmes pour tous. Par contre, la perception du son diffère d'un individu à un autre. Ainsi, un son agréable pour un collègue peut nous paraître désagréable. On parle de dimension « psycho-émotionnelle » du son.

6. INVESTIR DANS L'ISOLATION PHONIQUE REVIENT CHER

VRAI ET FAUX

La correction acoustique réalisée a posteriori peut vite paraître onéreuse. Or, associée à une étude d'impact de gains forme et santé, il est possible d'en tirer un retour sur investissement très rapidement. Il est préférable d'intégrer la dimension acoustique et ses impacts santé dans les réflexions en amont de la construction des bâtis. L'optimum sera alors supérieur.

7. LES ACOUPHÈNES PEUVENT ÊTRE ANNONCIATEURS DE SURDITÉ

VRAI ET FAUX

Les acouphènes, sifflements et bourdonnements peuvent survenir sans perte auditive associée. Mais

dans la majorité des cas, et surtout après 50 ans, les deux phénomènes sont associés. Il convient de consulter au plus tôt.

8. ÉCOUTER DE LA MUSIQUE PEUT AIDER À SOIGNER LES ACOUPHÈNES

VRAI ET FAUX

Il n'est pas possible de soigner complètement les acouphènes, mais il existe des solutions pour mieux vivre avec. Les couvrir par une petite musique de fond lors de l'endormissement fait partie des bonnes pratiques.

9. LA PERTE AUDITIVE EST IRRÉVERSIBLE

VRAI

À ce jour, il n'existe pas de solutions de guérison de la perte auditive.

Pour autant, il est nécessaire de la compenser grâce au port d'aides auditives afin de permettre au cerveau de continuer à être correctement stimulé. Dans le cas contraire, les pathologies du vieillissement sont accélérées.

10. ON SE PROTÈGE MIEUX QU'IL Y A QUELQUES ANNÉES

VRAI

Les protections individuelles contre le bruit sont de plus en plus présentes et portées. La réglementation et les impulsions gouvernementales ont produit leurs effets. Aujourd'hui, il reste urgent d'atteindre le port continu à 100 %. Les salariés doivent les considérer comme un ami santé et non comme une contrainte. Par ailleurs, les réflexions collectives contre le bruit se développent car la conscience de la nuisance du bruit sur l'être humain augmente.

FIDÈLES ET EN ATTENTE

Les seniors affichent plus de fidélité envers leur entreprise. Sans carrière à mener, ils sont moins ambitieux¹. En 2018, 3,8 % des personnes âgées de 55 à 64 ans sont en attente d'un poste².

AIDES

L'embauche d'un senior peut vous permettre de bénéficier d'aides. Évaluez leur montant en vous connectant aux sites donnés en bas de page.

SENIOR À PARTIR DE 45 ANS

Il n'existe ni d'âge limite, ni « officiel » pour être qualifié de senior. Les dispositifs sont accessibles à partir de 45 ans. Notez que, plus le senior avance en âge, plus les aides sont importantes.

LECTURE RAPIDE

Embaucher un senior : la bonne idée ?

Vous souhaitez recruter un senior mais vous hésitez pour diverses raisons : motivation, salaire, capacités physiques, etc. Avant de passer à l'acte, il convient de se renseigner sur les avantages, les inconvénients et les différents dispositifs qui existent. *Loetitia Muller*

Pourquoi embaucher un senior ?

Contrairement aux idées reçues, les seniors ne sont pas forcément des salariés chers ou peu motivés car en fin de carrière. En effet, 75 % d'entre eux déclarent être prêts à revoir leur rémunération à la baisse. Ils sont également plus de 90 % à déclarer être prêts à changer de fonction. Par ailleurs, les atouts des seniors recherchés par les entreprises et les recruteurs contrebalancent bien des freins. Ils ont de l'expérience, une plus grande expertise et ils prennent plus facilement de la hauteur sur une situation². Ils font donc courir moins de risques aux structures artisanales.

Quels sont les dispositifs seniors ?

Vous avez l'option du contrat à durée déterminée (CDD) senior. Il s'agit d'un contrat, dont la durée maximale peut être de 36 mois au lieu de 18. Les conditions : avoir 57 ans révolus et être inscrit à Pôle emploi depuis plus de trois mois. Certes, vous devrez payer une prime de précarité, mais vous pourrez embaucher un CDD sans justifier d'un motif, car il s'agit de l'âge dans ce cas.

Autre option : embaucher un senior sous contrat de professionnalisation. C'est un contrat professionnalisant de droit commun, qui se déroule en alternance, avec une période de formation de 150 heures annuelles. Si le futur salarié est un demandeur

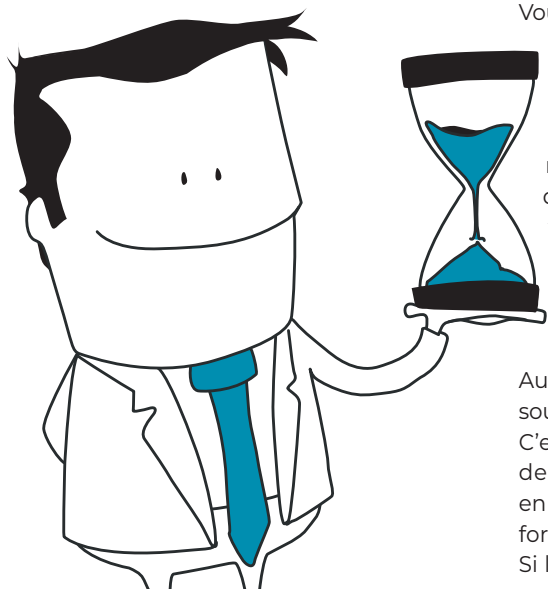
d'emploi, âgé de 45 ans et plus, vous serez exonéré de cotisations et vous bénéficierez d'une aide de l'État d'un montant de 2000 €.

Pensez également au parcours emploi compétences (PEC) : à l'origine, ce dispositif est prévu pour les personnes sans emploi, avec des difficultés sociales et professionnelles. Les seniors peuvent également en bénéficier. Il s'agit d'un contrat de travail de droit privé, nommé « contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement à l'emploi » (CUI-CAE). L'accompagnement peut être lourd eu égard au parcours des postulants, mais les avantages financiers sont non négligeables pour un artisan. En effet, vous payerez votre salarié au Smic et vous recevrez une aide modulée, entre 30 % et 60 % du salaire brut versé selon décision préfectorale. En outre, pendant la durée d'attribution de l'aide, vous serez exonéré, dans la limite du Smic, de la part patronale des cotisations et des contributions de Sécurité sociale. Et, en cas de CDD, vous n'aurez pas de prime de précarité à payer la fin du contrat.

Pourquoi pas un cumul emploi retraite ?

Vous compterez avec un salarié doté d'une forte expertise, surtout s'il a déjà travaillé pour vous, mais vous ne bénéficierez pas d'avantage financier.

1. 11^e baromètre réalisé par le Défenseur des droits et l'OIT (Organisation internationale du travail), 2018.
2. Étude « Emploi et chômage des seniors en 2018 », direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques, (Dares), mars 2019.



EIRL : encore mieux avec la loi Pacte !

La loi Pacte assouplit le statut d'entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL) pour inciter les entrepreneurs à l'adopter. Créée en 2010 afin notamment de mieux protéger leur patrimoine personnel, cette forme n'a pas eu pour le moment le succès escompté, malgré ses nombreux avantages! *Olivier Hielle*

Dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'artisanat et le commerce de proximité, lancée en octobre dernier par le ministère de l'Économie et des Finances, une expérimentation se déroule actuellement dans les Hauts-de-France, avec le soutien de la CMA régionale et de l'Ordre des experts-comptables, pour tester, auprès des artisans, la connaissance et l'intérêt pour le régime de l'EIRL par rapport aux autres statuts offerts.

Rappelons que l'objectif du législateur lorsqu'il a institué ce statut en 2010¹ était de permettre aux chefs d'entreprise de protéger leur patrimoine personnel. Jusque-là, ils devaient, en nom propre, payer leurs dettes sur l'intégralité de leur patrimoine. Avec l'EIRL, ils peuvent créer une activité sans créer de société, tout en protégeant leur patrimoine personnel. Une forme qui convient particulièrement aux activités artisanales. On parle évidemment ici des biens strictement nécessaires à l'activité professionnelle : l'affectation de biens uniquement personnels peut être constitutive du délit d'abus de biens sociaux. La loi relative à la croissance et à la transformation des entreprises², dite loi Pacte, comprend un nouveau lot de mesures destiné à simplifier et sécuriser l'EIRL.

Ce que change la loi Pacte

Auparavant, l'entrepreneur devait déposer une déclaration d'affectation sur un registre de publicité légale. Cette obligation est supprimée par la loi Pacte. De plus,

pour permettre aux chefs d'entreprise artisanale de débiter son activité à partir de rien, la loi prévoit qu'en l'absence de biens affectés, l'établissement d'un état descriptif des biens n'est plus nécessaire. L'inscription en comptabilité vaut désormais affectation d'un bien au patrimoine de l'EIRL.

Cette nouvelle loi supprime également l'obligation de faire intervenir un expert en cas d'affectation d'un bien en nature de plus de 30 000 € (par exemple, l'affectation de locaux professionnels).

Enfin, le législateur a revu le dispositif des sanctions en cas de procédure collective. Le chef d'entreprise artisanale ne peut plus faire l'objet de faillite personnelle s'il dispose des biens professionnels comme s'ils étaient de son patrimoine personnel, sans intention frauduleuse.

Quelques inconvénients de l'EIRL

Personne n'est cependant parfait, et la forme d'EIRL n'échappe pas à cette règle. Les règles de formalisme à sa création sont toujours aussi strictes. De plus, l'entrepreneur en EIRL doit tenir une comptabilité commerciale complète qui engage sa responsabilité. L'EIRL n'est pas non plus adaptée si l'activité se développe et a besoin de financements. L'entrepreneur devrait alors préférer l'entreprise unique à responsabilité limitée (EURL) ou la société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU).

1. Loi n° 2010-658 du 15 juin 2010. 2. Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019.

IR ou IS : quel régime fiscal choisir ?

Les entrepreneurs ayant choisi la forme de l'EIRL ont deux choix possibles pour leur imposition :

→ **L'impôt sur le revenu (IR)** : intéressant si l'activité n'est pas bénéficiaire ou déficitaire.

Si le bénéfice est conséquent, l'entrepreneur peut être imposé dans les tranches hautes de l'impôt et les charges sociales seront importantes.

→ **L'impôt sur les sociétés (IS)**, qui permet d'avoir une imposition au nom de la société.

Le taux est fixe. Attention : cette option est irrévocable. Une fois choisi, on ne peut revenir sur sa décision.

MATTHIEU ET ANNE-SOPHIE FAVRAUD - REM 53

FAIRE REVIVRE un savoir-faire ancien

Matthieu et Anne-Sophie Favraud, frère et sœur, ont repris l'année dernière l'affaire familiale : REM 53, à Craon (Mayenne). Spécialisée dans la fabrication d'escaliers en métal sur mesure, l'entreprise mise sur l'apprentissage pour transmettre ce savoir-faire qui n'est, aujourd'hui, plus enseigné en cursus classique.

Magali Santulli



Créée en 1985, la société REM 53 emploie des apprentis depuis une quinzaine d'années. Le métier qu'elle pratique ne s'apprend plus en cursus classique, comme dans les CFA. « Notre activité oblige l'artisan à travailler en trois dimensions, alors qu'aujourd'hui, on a plutôt tendance à apprendre à travailler à plat, expliquent Matthieu et Anne-Sophie. Notre manière de procéder relève d'un savoir-faire ancien et très spécifique. Même si cette pratique tend à revenir petit à petit, seuls quelques Compagnons du Devoir y sont formés. » L'apprentissage est donc un moyen pour l'entreprise de pérenniser et transmettre des techniques qui lui sont propres et de former ses futurs collaborateurs.

Compagnons du Devoir. C'est là que nous allons les chercher, dans ce type de structures près de chez nous. » Chaque parcours d'apprentissage dure en moyenne deux ans minimum, avant l'obtention d'un diplôme de fin de stage. « Nous accueillons également des personnes en reconversion professionnelle. Récemment, nous avons travaillé avec un ancien boulanger ! » À l'issue de la formation, l'entreprise peut proposer à ses apprentis une embauche. « Parmi nos dix-huit salariés, quatre sont d'anciens apprentis embauchés à temps complet. » La relève est assurée.

Tél. : 02 43 06 15 61
www.escaliers-rem.com
Escaliers REM

Un apprenti employé chaque année

La société emploie en moyenne un apprenti par an. « En général, il s'agit de jeunes sortant de l'école et qui entament une formation dans les métiers du métal en CFA ou avec les

CONSEILS DE PRO

« Pour venir se former chez nous, il n'y a pas de diplôme de base requis. Nous sommes surtout attentifs aux compétences, à l'expérience, à la motivation et à la passion qui animent nos apprentis. »

LABELLISÉE EPV

REM 53 est labellisée Entreprise du patrimoine vivant (EPV), une marque de reconnaissance de l'État mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. « Chez REM 53, nous réalisons de véritables œuvres d'art, explique Matthieu Favraud. Nous partons de zéro, tous nos escaliers sont uniques et créés de toutes pièces. Notre métier impose une remise en question permanente, car la manière de travailler diffère en fonction de l'emplacement de chaque futur escalier. Nous travaillons à anoblir nos matières premières. Par exemple, nous allons polir le laiton pour le faire ressembler à de l'or. »





L'EXPERT
Emmanuel Hennequin,
juriste consultant

UN SAVOIR-FAIRE QUI VOUS PROTÈGE

Bien rédiger son devis

Le devis permet d'éclairer le consentement de l'acheteur quant au prix d'une prestation spécifique. En ouvrant la porte à la vente, ce document ouvre celle du devenir de l'entreprise. Il véhicule d'ailleurs aussi son image. Voici quelques conseils pour un devis gagnant. *Sophie de Courtivron*

1 Attention aux spécificités de votre métier

« Un devis est obligatoire quand le prix dépasse 1 500 €, mais attention aux réglementations particulières à chaque secteur d'activité ! Pour le dépannage, certains travaux de la maison..., il est obligatoire dès le premier centime d'euro, avec des mentions particulières¹ », pose Emmanuel Hennequin, juriste consultant chez Éco SAVE (Haute-Vienne) et formateur. Il rappelle en outre que le devis permet de renseigner l'acheteur sur une prestation « spécifique » et sur un prix « que l'on ne peut définir a priori et qui fera l'objet d'un détail ».

1. Consultez votre organisation professionnelle.

2. Et donc de ne pas permettre l'éclairage du consentement de l'acheteur (oubli d'informations obligatoires).

3. Conditions générales de vente ou conditions générales de prestations de service.

2 Ce qui figure forcément sur votre devis

L'identité des parties; la teneur et le prix des prestations (tout doit y être); le taux horaire de main-d'œuvre; le décompte du temps passé; les frais de déplacement éventuels; la durée de validité du devis; une date ou un délai pour exécuter la prestation; les coordonnées du médiateur de la consommation pour les relations professionnels/particuliers; un numéro de devis; les conditions de paiement. « L'artisan qui souhaite le versement d'un acompte doit écrire ce terme, sinon la somme est considérée comme constitutive d'arrhes; or les arrhes impliquent que l'on peut se dédire de la commande », précise Emmanuel Hennequin. Pour les ventes à distance (aucun contact physique entre vendeur et acheteur) et hors établissement (contrat signé chez le client, par exemple), « il faut mettre sur le devis une mention relative au droit de rétractation et fournir au client les moyens de se rétracter (bordereau...). En B to B, le droit de rétractation pour une TPE de moins de cinq salariés avec laquelle est conclu un contrat hors établissement ne fonctionne que si l'objet du contrat ne relève pas de l'activité principale de la TPE ». En cas de devis payant, « le client doit être informé et mieux vaut lui faire signer un document signifiant qu'il l'accepte ».

3 Les risques d'un devis défaillant

Quand il est signé, un devis devient un contrat. Le fait de ne pas satisfaire à l'obligation d'informations précontractuelles² entraîne des sanctions administratives et/ou judiciaires. « L'amende administrative va jusqu'à 3 000 € pour une personne physique et 15 000 € pour une personne morale. Le vice du consentement provoque en outre la nullité du contrat et le juge pourra envisager des mécanismes de compensation. »

4 Les CGV, sœurs du devis

« Le devis en dit beaucoup sur vous; la confiance passe par sa présentation, sa clarté, l'indication de vos labels... Cependant, un devis ne remplace pas les CGV ou CGPS³ qui donnent à l'acheteur, au moment des pourparlers, un ensemble complet et persuasif d'écritures précontractuelles. En B to B, il est obligatoire de fournir les CGV au client qui le demande. En B to C, même s'il n'y a pas d'obligation systématique, elles peuvent devenir une solution pratique pour formaliser l'ensemble des informations précontractuelles découlant du Code de la consommation », pointe Emmanuel Hennequin.

Vous exposez lors d'un Salon ou d'un marché artisanal ? Ne culpabilisez pas d'être absent à l'atelier et profitez de cette précieuse vitrine pour améliorer votre visibilité. Vos réseaux sociaux constituent à ce titre de judicieux outils (notamment Facebook). *Samira Hamiche*

SUBLIMEZ VOS SALONS SUR LES RÉSEAUX



1. ANTICIPEZ VOTRE VENUE

Dès lors que votre présence à l'événement est confirmée, mobilisez-vous : partagez l'information accompagnée d'une photo (d'une réalisation, de l'affiche), voire d'une vidéo. En plus de donner rendez-vous à votre entourage et abonnés, cela vous permettra de vous mettre dans le bain et de « réseauter » avec d'autres participants. Si l'événement est programmé sur Facebook, invitez-y vos contacts, qui recevront une notification à l'approche de l'événement. N'hésitez pas à administrer régulièrement quelques « piqûres de rappel » en planifiant des posts à J-60, J-30, J-7... Tout en douceur, évidemment.

L'exemple à suivre...

AD CRÉATRICE

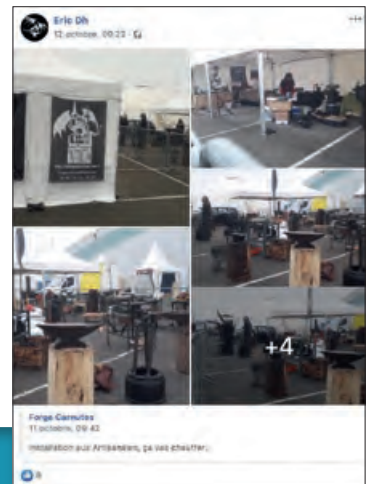


2. PARTAGEZ LES COULISSES

Vous tracez la route ? Postez des photos de vos préparatifs, de l'installation et/ou du pliage de votre stand. Pour l'étape de l'accrochage, ne montrez pas toutes vos réalisations : ce serait bien dommage de tout dévoiler ! Pensez à tagguer (nommer).

L'exemple à suivre...

FORGE CARNUTES

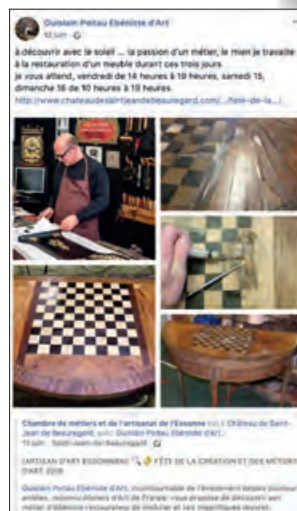


3. RELAYEZ L'AMBIANCE

Une fois sur place, montrez évidemment votre stand, vos créations... Mettez aussi en scène les moments forts de la journée. Une visite officielle sur votre stand ? Un concours ? Postez ! Une tierce personne ou institution vous cite ? Remerciez-la de vous faciliter la tâche et relayez sa publication.

L'exemple à suivre...

GUISLAIN POITAU EBÉNISTE D'ART



4. PARTAGEZ VOS DÉMONSTRATIONS



L'exemple à suivre...

SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Créez l'événement dans l'événement... En vidéo et « en direct » de préférence ! Qu'il s'agisse d'un marché ou foire locale, ou d'un événement d'envergure, vos démonstrations, animations, recueilleront tous les suffrages et inciteront les visiteurs à se déplacer. N'oubliez pas de tagguer les événements et/ou personnes que vous citez.

5. DYNAMISEZ LE STAND

Une vidéo « bien ficelée » illustrant l'étendue de votre savoir-faire ? Un reportage sur vos ateliers ? Des photos de vos réalisations ? Faites-les tourner en boucle sur votre stand, qui pourra être très utilement équipé d'une tablette ou d'un écran TV. Vous ne regrettez plus de désertir vos quartiers...

6. IMMORTALISEZ LES RENCONTRES



Des atomes crochus avec un collègue, ou un visiteur ? Diffusez ces moments précieux d'entente, qui constituent d'ailleurs un des atouts des salons : le tissage d'amitiés professionnelles.

L'exemple à suivre...

JEAN-PIERRE LEBUREAU ORNEMENTS DE TOITURE

7. PARTAGEZ LES SOUVENIRS

À la fin de l'année, ou dès que vous avez suffisamment de matière pour faire valoir votre expérience de baroudeur, optez pour l'option « partager un souvenir » ou créez un album photo dédié à un événement. Vous renforcerez votre capital sympathie auprès des habitués et incitez les autres à venir vous voir *in situ* lors des prochaines éditions.



L'exemple à suivre...

LA MAISON LUQUET

LES
ASTUCES
EN PLUS

- Signalez votre présence en signature de mail (n° de stand, animations...).
- Envoyez des cartons d'invitation (ou e-invitations) personnalisés.
- Utilisez les hashtags « identifiés » (s'ils existent).
- Demandez à l'organisateur de vous citer.

- Organisez un petit cocktail d'ouverture/clôture, donnez rendez-vous à des heures précises pour des démonstrations et ateliers.
- Mentionnez bien vos comptes sociaux sur vos cartes de visite, créez-en des originales (en tissu, en bois, papier ensemencé, etc.).


Thibault Jonard

Formateur tailleur de pierre au sein du pôle métiers d'art du CFA de Barbezieux (16)

« Le tailleur de pierre est un métier d'art qui s'exerce avec des machines ou à la main en tant que sculpteur, marbrier, artisan d'art. »



www.compagnons-du-devoir.com - www.cma-charente.fr

© LES COMPAGNONS DU DEVOIR

TAILLEURS DE PIERRE

UN MATÉRIAU NATUREL DURABLE

Amateur d'histoire et d'architecture, le tailleur de pierre travaille et transforme la matière à l'aide d'outils traditionnels et contemporains. Les professionnels de ce métier d'art par excellence sont présents dans différents secteurs : décoration, funéraire, restauration, construction durable...

Isabelle Flayeux

« **C'**est un métier passion qui demande patience et pugnacité. » À la fois formateur tailleur de pierre de la CMA de la Charente et artisan, Thibault Jonard intervient au sein du pôle métiers d'art du CFA de Barbezieux (Charente). S'il regrette que les effectifs du secteur soient en baisse depuis quelques années, il constate un regain d'intérêt notamment depuis l'incendie de Notre-Dame de Paris en avril dernier. Un avis partagé par Bruno Combernoux, responsable de l'institut supérieur de recherche et de formation aux métiers de la pierre Compagnons du Devoir : « *La médiation des métiers du patrimoine, tout comme la communication et l'avènement des matériaux locaux et des matériaux écologiques, font que des jeunes s'intéressent davan-*

tage aux métiers de la pierre. Pour autant, la demande de formation reste encore insuffisante par rapport à l'offre, pour subvenir aux besoins des entreprises ».

15 000 PROFESSIONNELS DONT 3 000 ARTISANS

Actuellement, environ 500 jeunes sont en formation initiale dans les métiers de la pierre : CAP tailleur de pierre, CAP marbrier du bâtiment et de la décoration et Bac pro métiers et art de la pierre¹. Parmi eux, 150 apprentis suivent un CAP en alternance en un ou deux ans chez les Compagnons du Devoir. En France, 3 000 artisans tailleurs de pierre² évoluent dans les domaines de la décoration, de la construction durable, du patrimoine et des monuments historiques. « *Le tailleur de*

pierre intervient de l'extraction du bloc en carrière jusqu'à sa mise en œuvre sur des chantiers en neuf et en restauration de patrimoine. Il travaille aussi en atelier où il trace les ouvrages et transforme le matériau », précise Bruno Combernoux. Si le savoir-faire traditionnel demeure un héritage solide, base de la transmission, le secteur connaît une certaine forme d'industrialisation que ce soit dans les méthodes de travail ou à travers l'utilisation de nouveaux outils et notamment du numérique. Les professionnels aujourd'hui ne se limitent pas à la sauvegarde du patrimoine, ils ont la volonté d'intégrer la construction contemporaine et de faire valoir la pierre pour ce qu'elle est : un matériau durable de demain.

1. Catalogue national de la formation professionnelle métiers de la pierre.. 2. Chiffres Insee 2016.

MOBILISÉS POUR NOTRE-DAME

Lancé par le Gouvernement en avril 2019, le projet national « Chantiers de France » vise notamment la reconstruction dans un délai de cinq ans de Notre-Dame de Paris suite à l'incendie qui en a détruit une partie. CMA France, le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat – par le biais de son représentant national Régis Penneçot –, ainsi que les Compagnons du Devoir font partie des acteurs sollicités pour la mise en place d'un chantier-école. Une centaine de tailleurs de pierre devrait participer à la rénovation de ce monument gothique emblématique.

FACTURE INSTRUMENTALE

ARTISANS À L'UNISSON

Malgré la multiplicité de spécialités qu'elle fédère, la facture instrumentale est unie par une philosophie : l'amour de la musique et des instruments, objets vivants habités d'une âme vibrante. Comme dans un orchestre, chaque profession veille à apporter sa pierre à l'édifice, dans l'écoute et le partage.

Samira Hamiche

À l'image d'un ensemble musical, l'univers des professionnels de la facture instrumentale est duel : solitaire dans les loges, uni sur scène. Luthiers, facteurs et restaurateurs de pianos, de vents, de percussions, fabricants d'anches, archetiers... La Chambre syndicale de la facture instrumentale (CSFI) regroupe une quinzaine de métiers et près de 2 000 entreprises, dont une majorité (88 %) sont unipersonnelles. Si certaines, comme l'emblématique

Buffet-Crampon, rayonnent à l'échelle planétaire, la plupart se font très discrètes. Ce qui les rassemble ? « Nous sommes quasi systématiquement sur des marchés de niche : nos savoir-faire sont spécifiques, mais notre clientèle se trouve sur tout le territoire », expose Fanny Reyre, luthière en quatuor, vice-présidente de la CSFI et élue à la CMA de Loire-Atlantique. Adhérer à une organisation professionnelle permet ainsi « de se battre, de sortir de l'entre-soi »...

PASSEURS DE MUSIQUE

Toutes spécialités confondues, les facteurs d'instruments rencontrent deux problématiques : « se faire connaître et fournir aux musiciens des instruments durables, fonctionnels ». Face à la terrible concurrence des plateformes d'e-commerce, les professionnels sont moins visibles, mais ont l'atout du qualitatif. « Nous ne vendons pas une référence de catalogue, mais un objet vivant, destiné à jouer de la musique », insiste Fanny Reyre. De prime abord évidente, la définition d'« instrument de musique » mérite en réalité un approfondissement : « Nous offrons la garantie du son, nous réparons, faisons vivre ces instruments qui, même s'ils ne sont utilisés qu'une seule fois, ou n'émettent que quatre

notes, ont une âme ; la durée de vie de certains outrepassent largement notre vie à tous... »

BOIS TROPICAUX : UN CITES ASSOULI

L'instrument de musique, « objet culturel ». C'est à la faveur de cette définition que la CSFI a obtenu en août dernier la levée de lourdes formalités pour les fabricants d'instruments employant des bois tropicaux. Très restrictive, la réglementation Cites imposait aux artisans un permis spécifique pour commercer à l'international. Une situation « très pénalisante pour les petites structures », témoigne Fanny Reyre, notamment pour les facteurs de clarinettes, de hautbois et de cordes frottées, tributaires du palissandre. Trois ans d'un « pénible parcours du combattant, mené sans relâche » avec une vingtaine d'organisations professionnelles auront permis d'obtenir gain de cause*. Corollaire de cette victoire : la CSFI, déjà engagée en termes d'écologie, va renforcer ses programmes en faveur de plantations durables, notamment en Tanzanie** et au Mozambique.

* Après transposition en droit européen, la mesure devrait entrer en application d'ici début 2020 (cf. cites.org)

** Programme de replantation de grenadille (*dalbergia melanoxylon*) initié par l'ONG *African Blackwood Conservation Project*.



Fanny Reyre
vice-présidente
de la CSFI et élue à la CMA
de Loire-Atlantique

« Je crois beaucoup en notre rôle de passeurs. Nous sommes là pour emmener les gens du côté de la musique, nous participons à transformer l'essai. »



www.csfi-musique.fr



« Partout dans le monde, les clients reviennent à la fabrication française car nous détenons un savoir-faire d'excellence, hautement exigeant. »

LE STAFF HAUTE COUTURE

SAS AUBERLET & LAURENT

Fondée en 1873, à l'apogée du style Napoléon III, l'entreprise Auberlet & Laurent a ressuscité l'ornementation et étendu sa notoriété aux quatre coins du globe.

Mais le « Christian Dior du staff » est loin de se reposer sur ses lauriers...

En quête de défis, le patron, Thierry Lebufnoir, aiguise sans relâche son regard et multiplie les collaborations. Le tout, en toute humilité. *Samira Hamiche*

SAUVETAGE ET ESSOR

Quand Jean Lebufnoir – ancien apprenti de la Maison – et son épouse Gilberte rachètent l'entreprise en 1961, le staff est en voie de disparition, miné par les guerres et courants architecturaux dépouillés (Art déco, Art nouveau). Obstiné, le couple relance le métier grâce à un catalogue d'ornements en résine, matière propice aux ouvrages les plus fins et complexes.

Un catalyseur, qui fera bondir la production au même titre que l'ancienne boutique, située rue de Miromesnil. « *Le bouche-à-oreille a été notre meilleure publicité, la qualité a fait le reste* », se remémore le fils, Thierry Lebufnoir, à la tête d'Auberlet & Laurent depuis 1998.



UN CHOIX MONUMENTAL

Fort de ses 5000 références, Auberlet & Laurent travaille le staff, le stuc pierre, la résine et le GRG. « Recyclés » en showroom, les anciens ateliers de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) constituent une éclectique galerie. S'y côtoient d'immaculés motifs divins et végétaux : anges, sphinges, assemblages floraux et autres cornes d'abondance... Autant de déclinaisons intemporelles, qui s'enrichissent sans cesse.

« *C'est un métier d'échanges : avec des sculpteurs, nous concevons de nouveaux modèles; de l'esquisse à la pose, les collaborations et l'esprit d'équipe sont fondamentaux* », note Thierry Lebufnoir.

LA TOUCHE FRANÇAISE

Labellisée EPV, l'entreprise réalise 30 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, les clients affluant d'Asie, du Royaume-Uni, d'Italie et même d'Australie. Un succès qui a un prix : « une princesse du Moyen-Orient nous a un jour présentés en disant "voici l'entreprise la plus copiée au monde" », sourit le dirigeant. Plagiée mais jamais égalée, la signature Auberlet Laurent est unique, pour qui réclame la qualité. Le patron, qui perçoit « un net retour de la demande de savoir-faire français », estime qu'il y a là pour les artisans « une carte à jouer ». « La clientèle attend des conseils, du sur-mesure », témoigne, aux côtés de son père, Thibaut Lebufnoir.



ARTISAN DE CŒUR

Au croisement du bâtiment et des arts appliqués, Auberlet & Laurent revendique son statut de PME artisanale :

« Nous ne sommes pas des artistes mais des artisans, de bons exécutants et techniciens, ce qui n'est pas péjoratif. Malgré tout, reconnaît

Thierry Lebufnoir, le métier exige une sensibilité à l'art et aux règles d'architecture. Il faut sans cesse lever la tête, ressentir les choses et s'enrichir de notre environnement. » Une curiosité motrice, qui appelle l'innovation et affranchit de la peur de l'inconnu. Son goût pour « le challenge » a ainsi mené l'artisan sur des chantiers grandioses, tels que l'Élysée, l'Hôtel Castries ou le Palais du Grand-ducal au Luxembourg...

RENFORCER L'EXIGENCE

Engagée pour la sauvegarde du métier, l'entreprise val-de-marnaise forme en permanence des apprentis, dont un nombre croissant de jeunes femmes. « Il faut accentuer les exigences techniques dans les écoles, pour former des artisans de haute qualité », milite Thierry Lebufnoir, par ailleurs jury du concours Un des meilleurs ouvriers de France (Mof) et du BMA staffeur-ornemaniste. « Il ne suffit pas de transmettre, mais aussi de hisser le niveau, pour faire perdurer un savoir-faire que les autres n'ont pas : c'est le nerf de la guerre. » Honorable cheval de bataille...



www.auberletlaurent.com +

📍 @AuberletLaurent - 📧 auberlet_laurent +

DATES CLÉS

1873

Création de l'entreprise par les sculpteurs A. Auberlet, G. Laurent et P. Larue.

1898

Prix de Vancouver et Toronto. Multiples réalisations marquantes, telles que la reproduction du temple cambodgien d'Angkor-Vat, présentée de 1922 à 1925.

1961

Jean et Gilberte Lebufnoir rachètent l'entreprise et élaborent un catalogue d'ornements décoratifs en résine.

1998

Thierry Lebufnoir reprend l'entreprise et développe l'activité de pose. Son fils, Thibaut, intègre la société en 2017.

2018

Obtention du Label Entreprise du patrimoine vivant (EPV).

L'ART ET LA MANIÈRE

Ils restaurent les œuvres d'artistes de renom, rénovent ou entretiennent le patrimoine historique, concrétisent les idées des autres... Dans les coulisses de la création artistique, se trouvent des artisans de l'ombre qui projettent le beau sous la lumière, modestement, passionnément. En voici trois exemples.

Sylvain Villaume



PHOTOS: DR



LISE RICHARDOT, DOREUSE À LA FEUILLE

PATIENCE, MINUTIE ET CURIOSITÉ

L'art délicat de la dorure traverse les modes, les époques, les continents : présent dans les chambres funéraires des pyramides de l'Égypte antique, très prisé aujourd'hui des monarchies du Moyen-Orient, il continue en France d'être pratiqué par environ 200 artisans, qui travaillent dans leurs ateliers ou se déplacent sur les chantiers, comme c'est le cas actuellement de Lise Richardot; la fondatrice de l'atelier Acanthe a quitté pour plusieurs semaines son repaire de Mézangers (Mayenne) pour une mission tenue secrète en Arabie Saoudite. Fascinée par « le fait de sublimer un objet ou un lieu avec une feuille aussi légère et délicate », Lise Richardot exerce « un métier qui demande de la patience, de la minutie et de la rigueur ». Mais, ajoute-t-elle, « il faut aussi et avant tout être curieux : je ne me verrais pas restaurer un objet sans connaître son histoire. » À son curriculum vitae, figurent notamment la chambre de la reine au château de Versailles, plusieurs hôtels particuliers de Paris (de Soyecourt, Lambert...) ou le mémorial américain de Marnes-la-Coquette, « en perpétuant un savoir-faire » ancestral. « La manière de tenir mes outils, raconte-t-elle, de prendre la feuille d'or, de la déposer et de la faire briller : on m'a déjà dit que je ressemblais à un tableau quand je travaille. »

DÉPOSITAIRES DE SAVOIR-FAIRE

Ont-ils le sentiment de pratiquer un art, une science, les deux à la fois? Nous avons posé cette même question à nos trois artisans. Voici leurs réponses, avec des similitudes qui dessinent, en creux, le rôle d'un artisan d'art...

LISE RICHARDOT : « Par la façon de travailler, je peux dire que

j'exerce un art. Cependant, je ne me considère pas comme une artiste : je suis artisan, je perpétue un savoir-faire. »

GÉRARD HALIGON : « Je suis un technicien, ce qui ne m'empêche pas d'être fier de ma technique. Mais j'interviens sur des œuvres qui, sans l'artiste, n'existeraient

pas, puisque je n'aurais pas pu les créer... »

MARINE BEYLOT : « Mon geste comprend une dimension artistique, mais mon intervention exclut toute expression créative : il vaut même mieux ne pas être créatif. Ou bien si, juste dans un domaine : la recherche des techniques! »

GÉRARD HALIGON, REPRODUCTEUR STATUAIRE « SAVOIR NE PAS S'IMPOSER »

Artisan spécialisé dans la reproduction de statue installé à Mandres-les-Roses (Val-de-Marne), Gérard Haligon est le restaurateur officiel des œuvres de Niki de Saint-Phalle, dont les célèbres *Nanas* de la plasticienne décédée en 2002. Par son travail, il perpétue une tradition familiale qui remonte au XIX^e siècle et à Louis, son arrière-grand-père, contemporain de Rodin. Pourtant, avant de rejoindre son père à 17 ans, c'est à la pâtisserie que Gérard Haligon se destinait. « *Les similitudes sont nombreuses* », admet-il : « *On mélange des produits, on compose des couleurs, des textures, et même le matériel est commun : j'utilise des spatules, des culs de poule, une maryse, un même, des poches à douille...* »

Passer de la création de l'œuvre imaginée par un artiste à sa reproduction nécessite bien sûr de la maîtrise technique mais, aussi, quelque chose relevant davantage de l'intellect : « *Chaque artiste est différent, il n'y a pas de code, mais un point commun : il faut savoir ne pas s'imposer, et s'adapter à l'artiste, qui est roi! Alors, en partageant sa réflexion avec vous, c'est comme si l'artiste vous dévoilait un secret professionnel.* » Jusqu'à ressentir quelque chose s'approchant de l'appropriation de son œuvre ?

« *Non, répond Gérard Haligon, aussi bizarre que cela puisse paraître et même si l'on se donne beaucoup de mal pour arriver à satisfaire la volonté de l'artiste. Mais quand je revois le Voyage de la Sirène de Federica Matta ou la Fontaine Stravinsky à Beaubourg, je n'ai aucun sentiment de propriété, même si j'ai participé à leur réalisation. Mon rôle est purement technique et non créatif, mais je dois me montrer attentif à la dimension artistique pour comprendre et respecter l'œuvre.* »



www.haligongerard.fr

MARINE BEYLOT, RESTAURATRICE D'ŒUVRES DE PEINTURE « UN PLAISIR VARIÉ »

Au lycée, à l'orée des années 2000, sa professeure d'histoire de l'art détecte, chez Marine Beylot, « *une certaine aptitude à la patience* », en plus d'un vif attrait pour la peinture. Elle lui conseille de s'intéresser au travail de restauration – ce qui lui vaudra une proposition d'orientation vers une école hôtelière, avant que la confusion ne soit levée... Marine quitte la Corrèze de sa prime jeunesse pour Paris et l'école de Condé d'où elle ressort avec une licence de restauration d'œuvres d'art et de peinture de chevalet. Depuis, elle a « traité » (c'est le verbe qu'elle emploie) plusieurs Dufy, des Poliakov, un très grand Watteau (3 mètres sur 3) pour différents collectionneurs ou

encore, avec un collègue, un tableau de Buffet représentant l'épouse du peintre, modèle pour Balenciaga représentée dans une longue robe rose! « *Littéraire à la base, j'ai dû redoubler de travail pour comprendre les interactions de nos matériaux sur les objets à restaurer. C'est, décrit-elle, une activité profonde demandant une réflexion profonde avant l'action. Bref, un plaisir varié.* » « *Les techniques évoluant perpétuellement* », Marine Beylot suit des formations, même par exemple des recherches sur la toxicité des produits utilisés car, souligne-t-elle, « *nous sommes exposés.* » Et elle enseigne son métier au sein d'une école parisienne : « *L'artisanat d'art implique une transmission. Pour qu'un savoir-faire ne disparaisse pas, il ne faut pas le garder pour soi mais le partager.* »



📍 Marine Beylot – Restauration de tableaux

DAVID ABIKER

« IL Y A DES OFFRES DE TRAVAIL : C'EST ÇA, UN MÉTIER D'AVENIR »

Journaliste sur Radio Classique, animateur sur Canal+, chroniqueur de presse et écrivain, David Abiker était aussi le président du jury de la première édition du Prix « Ma ville, Mon artisan, » mis en place par CMA France*.

Il nous explique ici pourquoi il se sent proche des métiers de l'artisanat.

Propos recueillis par Sophie de Courtivron

QUEL EST VOTRE LIEN AVEC L'ARTISANAT ?

Ma mère était professeur de broderie, très douée de ses mains; j'avais un oncle bricoleur... J'ai un grand respect pour les professions manuelles. Elles sont d'autant plus essentielles qu'on nous rebat les oreilles avec la « start-up nation », qui est quand même un pipeau incroyable... Quand on se promène dans Paris et que l'on voit qu'il y a des fonds de commerce qui ferment on se pose des questions. Je ne comprends pas pourquoi les politiques ne se rapprochent pas d'avantage des métiers de la main, pourquoi ils ont une approche si éloignée d'eux! J'ai été conseiller municipal chargé du développement économique de la ville d'Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine) et je me suis petit à petit forgé la conviction que l'économie est fondée sur l'artisanat et le commerce. Trop de place est aujourd'hui donnée à l'économie dématérialisée.

QUELLES SONT, DANS CE CONTEXTE, LES FORCES DE L'ARTISANAT ?

L'artisanat, c'est d'abord de l'emploi stable et non-délocalisable. C'est aussi être son propre patron, voir les résultats de ce que l'on fait, avoir une prise sur son

destin professionnel, vivre dans une communauté humaine (magasin, professionnels qui rentrent chez les gens...). Dans ces métiers, on utilise son intelligence émotionnelle, son intelligence technique et sa sensibilité: tout est lié. Quand on se sert de ses mains, et donc que l'on sort le nez de son portable, on se recentre et on reprend confiance en soi, on est ancré. Faire des choses concrètes ramène à une philosophie de l'existence, qui est nécessaire; les gens ne sont pas dupes, ils le savent. Et surtout, l'artisanat embauche, il y a des offres de travail: c'est ça, un métier d'avenir.

VOUS ÊTES TRÈS PRÉSENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ...

Je suis actif sur les réseaux sociaux (14500 abonnés sur Instagram, 120 000 sur LinkedIn, NDLR.) et poste beaucoup d'informations sur les métiers manuels. Internet n'est pas incompatible avec les valeurs de l'artisanat. Si je peux être émerveillé par Amazon, je ne veux pas d'une vie « Amazon ». Internet a changé nos vies, nous rend plus pressés et plus exigeants (on veut se faire livrer, savoir quand un commerce est ouvert...); il y a des outils à développer pour répondre à cela et les artisans doivent s'en emparer. Car il y a pour moi une dimension vitale à préserver le commerce et l'artisanat.

* À l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales du 19 au 21 novembre dernier. Lire notre article en page 8.



SON PARCOURS

1991

Diplômé de Sciences Po.

2000

Entrée à la Monnaie de Paris en tant que DRH.

2007

Journaliste (titulaire de la carte de presse).

2018

Création de la Ligue canine des travailleurs, afin de promouvoir la présence animale dans les open-spaces.

2019

Entrée à Radio Classique (chargé de la Revue de presse ainsi que de la tranche musicale 16 h-19 h chaque week-end).

QUAND
VOUS REFERMEZ
UN 
UNE NOUVELLE VIE
S'OUVRE À LUI.

EN TRIANT VOS JOURNAUX,
MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES
PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE
PLUS DURABLE. DONNONS ENSEMBLE
UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS.
CONSIGNESDETRI.FR

CITEO

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio



LA LOI PACTE SIMPLIFIE L'ÉPARGNE RETRAITE

LE CRÉDIT MUTUEL VOUS
ACCOMPAGNE DÈS À PRÉSENT
POUR TROUVER LES SOLUTIONS
ADAPTÉES À VOTRE SITUATION.

Crédit  Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,9 millions de clients sociétaires.

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel MABN, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS LAVAL – 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 09, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09.